



STAGIAIRE
ÉTAT DES LIEUX DU BASSIN VERSANT DES LUYS ET ANIMATION TERRITORIALE
Fiche de stage (6 mois)

PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

L'Institution Adour est un syndicat mixte œuvrant pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. En tant qu'établissement public territorial de bassin (EPTB), elle mène une mission à l'échelle globale du bassin de l'Adour pour assurer une cohérence des politiques et actions à l'échelle des sous-bassins versants, en conduisant des missions d'animation ou de maîtrise d'ouvrage de projets sur ces domaines de compétences, en concertation avec les partenaires et acteurs des territoires. L'ensemble de ses missions est exercé en lien et en complémentarité avec les acteurs compétents sur les territoires du bassin de l'Adour.

CONTEXTE DU STAGE

Le bassin versant des Luys fait l'objet de la mise en œuvre d'un plan de gestion des étiages (PGE) depuis 2013 pour assurer chaque année la gestion de la ressource en eau et sa disponibilité pour les usages et les milieux naturels en période d'étiage. Le PGE actuel doit être révisé.

La disposition A1 du SDAGE Adour-Garonne 2022-2027 prévoit la mise en place de SAGE sur l'ensemble du territoire Adour-Garonne d'ici 2027.

Dans ce contexte, en accord avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, l'Institution Adour engage une démarche d'animation locale et d'état des lieux de la ressource en eau et des milieux aquatiques du bassin versant des Luys.

L'objectif de ce travail vise :

- la mise à jour de l'état des lieux du PGE et sa complétion vers un état des lieux/diagnostic plus transversal de la ressource en eau et des milieux aquatiques du bassin dans le but de mettre en évidence les enjeux du territoire dans le domaine de l'eau au sens large ;
- la mise en place d'une animation locale à l'échelle du bassin versant (modalités variées : entretiens avec les structures, réunions en groupe, constitution d'un comité de pilotage, etc.) dans le but de construire, partager et consolider l'état des lieux et de recueillir les attentes des acteurs du bassin vis-à-vis de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
- à termes, identifier un outil de gestion à mettre en place à l'échelle du bassin versant des Luys, visant notamment à envisager l'opportunité de la mise en place d'un SAGE .

Pour débiter ce travail, l'Institution Adour recrute un(e) stagiaire. L'objectif du stage est de contribuer à la formation d'un(e) étudiant(e) tout en appuyant les agents de l'Institution Adour dans l'exercice de leurs missions.

MISSIONS DU STAGIAIRE

La personne en stage sera placée sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du service gestion intégrée, travaillera en lien étroit avec le service gestion de la ressource en eau. Elle sera amenée à travailler avec les partenaires de l'Institution Adour (collectivités locales, associations, fédérations, etc.). Des déplacements à l'échelle du bassin versant des Luys seront à prévoir.

Les principales missions du stage sont décrites ci-dessous.

État des lieux/diagnostic du bassin versant

Ce travail représentera la mission principale et prioritaire du stage.

Sur la base de l'état des lieux du PGE, un état des lieux/diagnostic plus global et transversal devra être mis à jour et complété, visant à faire ressortir les enjeux de l'eau au sens large : petit cycle, grand cycle, usages et activités économiques, milieux naturels, disponibilité de la ressource, changement climatique, etc. Les besoins et attentes des acteurs devront être mis en évidence.

Pour cette mission, la compilation, l'analyse et le traitement de données, de documents, d'informations variés sera nécessaire. Une restitution synthétique et pédagogique sera attendue.

Animation territoriale

La personne sera amenée en priorité à réaliser des prises de contacts, des entretiens et des rendez-vous avec les acteurs locaux dans le but de récolter et consolider les informations utiles à l'état des lieux. Appuyée des agents de l'Institution Adour, la personne participera à des réunions pour partager plus largement et restituer le travail selon son avancée.

Un planning global pourra être constitué en début de mission.

Vers le choix d'un outil de gestion intégrée du bassin versant

Selon l'avancée du travail, en parallèle et/ou en suivant la restitution de l'état des lieux, une concertation sera menée sur l'opportunité de mise en place d'un SAGE sur le bassin versant. Cette mission pourra être en partie menée sur la durée du stage, avec participation de la personne en stage aux côtés des agents de l'Institution Adour.

Pour mener à bien ses missions, le (la) stagiaire devra notamment :

- prendre contact (mail, tel, rdv), mobiliser des acteurs locaux, réaliser des entretiens... ;
- traiter et analyser des données, des documents... ;
- rédiger les documents nécessaires à la restitution de l'état des lieux ;
- intervenir éventuellement en réunion pour présenter son travail.

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

Formation :

Préférentiellement Bac +5 dans un des domaines suivants : eau/milieux aquatiques/environnement
Permis B valide exigé

Compétences et qualités personnelles :

- Connaissances fondamentales sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et humides ;
- Qualités relationnelles, capacité d'animation, sens de l'écoute, intérêt pour la concertation ;
- Qualité rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse ;
- Utilisation des outils informatiques : traitement de texte, tableur, présentation assistée par ordinateur, SIG (de préférence QGis) ;
- Sens de l'organisation et rigueur ;
- Prise d'initiative et autonomie.

CONDITIONS DE STAGE

Durée de stage : 6 mois en 2025

Temps de travail : 35 h/semaine

Lieux de travail : Siège de l'Institution Adour (Mont-de-Marsan ou ses environs car déménagement prévu à Haut-Mauco sur la période) ; déplacements à prévoir sur le bassin versant des Luys (des véhicules de services sont mis à disposition)

Indemnisation : Indemnisation légale + prise en charge des frais de déplacement dans le cadre des missions

Candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser au Président de l'Institution Adour (Institution Adour, 38 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-Marsan Cedex) et au contact suivant : contact-rh@institution-adour.fr ; 05.58.46.18.70), jusqu'au 24 janvier 2025.

